Mai 2023

Note de version 3.53.11 du SI SIAO

Evolutions apportées par la v.3.53.11

Avertissement lors de la suppression de compte

Les mails automatiques visant à prévenir l'utilisateur lors de la suppression ou de la désactivation de leurs comptes ne spécifiaient pas quelles plateformes étaient concernées. Il sera à présent spécifié dans l'objet du mail ainsi que dans le corps du texte si le mail concerne la plateforme formation ou de production.

Corrections

Correction de fautes d'orthographes

Des messages présentant des erreurs orthographiques ont été corrigés.

Suppression des groupes de places

Lors de la suppression d'un groupe de places, le bouton ne répondait plus. Dans cette version, la fonctionnalité est rétablie.

Disparition des diagnostics sociaux et des situations administratives sur certaines personnes

Alors que des ménages avaient des diagnostics sociaux et des situations administratives bien renseignées dans leurs fiches, ceux-ci ont disparu dans la base de données et sont notés comme « null ».

Cela a entraîné l'impossibilité d'effectuer certaines actions telles que la modification des personnes du ménage dans l'onglet « Identité » ou la création de demandes d'insertion. La correction permet pour les ménages impactés par ce problème en base de données, d'avoir à nouveau accès à la modification des personnes du ménage dans l'onglet « Identité » ou la création de demandes d'insertion.

Correction affichage liste déroulante

Lors d'une demande insertion, le champ de recherche de la liste déroulante de sélection des critères était masqué par le header. Le champ de recherche est à nouveau facilement accessible dans cette version.

Correction lors de l'export des demandes

Les demandes « 115 hébergements » pourvues n'étaient pas incluses dans les exports en fichier Excel. De plus, dans le volet insertion, lorsque l'utilisateur spécifiait le « type de demande » en vue de les exporter, l'export restait vide. Ces deux anomalies ont été corrigées.



Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

Correction lors de la saisie manuelle d'une date

La date de renouvellement de titre de séjour était définie sur une date non modifiable. Il est maintenant possible de renseigner la date adéquate manuellement.

Lors du renseignement de la date de terme des grossesses, le format a été passé en français c'est-àdire en : JJ/MM/AAAA. De plus, un message d'erreur s'affiche lorsque la date du terme précède la date du jour afin de signaler l'incohérence à l'utilisateur.

-

En cas de problème d'accès au SI SIAO après la mise en production, merci de vider le cache de votre navigateur et de réessayer.

Nous vous remercions pour votre aide dans l'amélioration continue de l'outil SI SIAO et restons à votre entière disposition par mail et via l'assistance téléphonique pour prendre en compte vos remarques.

L'équipe projet SI SIAO